

Le 09 décembre 2021

COMMUNIQUE DE LA CCI EN FAVEUR DE LA LGV POUR LES LANDES ET LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Les représentants de la CCI des Landes et ceux des 13 autres CCI de Nouvelle-Aquitaine ont voté à l'unanimité ce 9 décembre à Bordeaux une motion en faveur du prolongement de la future LGV de Bordeaux vers Toulouse et Dax, lors de l'installation de la CCI Nouvelle-Aquitaine.

Cette motion, en tous points identiques à celle votée par les CCI d'Occitanie, a pour objectif d'affirmer solennellement le soutien unanime du monde économique à la réalisation du Grand Projet Ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO), infrastructure qui apportera une amélioration globale des services ferroviaires voyageurs et marchandises, ainsi qu'un développement plus vertueux, durable et équilibré des territoires.

« La création de lignes nouvelles à grande vitesse performantes de Bordeaux à Dax et de Dax à la frontière espagnole permettra de désenclaver cet espace dynamique trop longtemps tenu à l'écart du maillage ferroviaire à grande vitesse européen, en le raccordant à l'Europe et aux autres grandes régions françaises » déclare François Lafitte, le président de la CCI des Landes.

« Le projet GPSO s'affirme comme une solution efficace et décarbonée aux besoins de mobilité, permettant de faire face à l'urgence climatique et aux défis environnementaux en respectant les engagements du Pacte Vert européen et la stratégie de mobilité durable de l'Union Européenne » ajoute-t-il.

Ces lignes nouvelles libèreront en effet de nouvelles capacités sur la voie ferroviaire existante, absolument indispensables pour relancer le transport de fret et répondre aux besoins logistiques des acteurs économiques, d'optimiser le report modal des poids lourds de la route vers le rail, tant sur les grands axes européens nord-sud que sur les liaisons transversales entre les façades atlantique et méditerranéenne.

Investir dans le ferroviaire, c'est encourager des déplacements plus écologiques, c'est investir concrètement dans un moyen de transport dont l'avantage environnemental est incontestable avec 15 fois moins d'émissions de CO2 que le transport routier et 35 fois moins que le transport aérien.

Dans les Landes, le projet de LGV au sud de Bordeaux en direction de Mont-de-Marsan et de Dax rentre dans une phase déterminante ce mois-ci. En effet, les décisions de financement des collectivités locales et notamment du Conseil Départemental et des deux agglomérations de Mont-de-Marsan et de Dax sont déterminantes pour l'aboutissement de ce projet. De plus, le projet de création d'un établissement public local finançant des travaux de la LGV doit aboutir en début d'année 2022.

« Ce projet est déterminant pour l'avenir économique de notre territoire des Landes ainsi que pour le soutien à la création de nouveaux emplois et de nos entreprises », conclut François Lafitte. Le président de la CCI appelle les élus de toutes sensibilités politiques à unir leurs votes en faveur du prolongement de la LGV vers les Landes et considère que cette décision est majeure pour les Landes et les 30 années à venir.

Contacts Presse :

François Couturier, Responsable Marketing et Communication
mèl : francois.couturier@landes.cci.fr et 07 84 57 67 05



SIÈGE SOCIAL MONT-DE-MARSAN
293, avenue du Maréchal Foch
BP 137 - 40003 Mont-de-Marsan Cedex
t. 05 58 05 44 50 - f. 05 58 06 18 33

ANTENNE DE DAX
128, avenue Georges Clemenceau
40100 Dax
t. 05 58 05 44 50 - f. 05 58 06 18 33

ANTENNE SUD LANDES
Résidence Thalassa - 2, rue du Marais
BP 7 - 40530 Labenne
t. 05 58 05 44 50 - f. 05 59 45 66 28

ANTENNE DE BISCARROSSE
263, avenue du 14 juillet
40600 Biscarrosse
t. 05 58 04 80 42 - f. 05 58 82 02 11